

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

①1 N° de publication : **2 876 679**  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : **04 11099**

⑤1 Int Cl<sup>8</sup> : B 65 G 51/06 (2006.01)

⑫

## DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 19.10.04.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la demande : 21.04.06 Bulletin 06/16.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : *BRINK'S FRANCE Société anonyme*  
— FR.

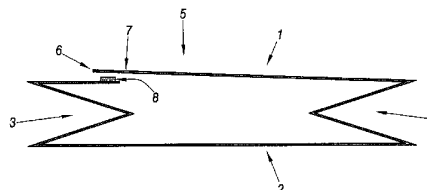
⑦2 Inventeur(s) : RAT DANIEL.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) : CABINET LAVOIX.

⑤4 EMBALLAGE NOTAMMENT POUR LE TRANSPORT D'OBJETS DANS UN RESEAU PNEUMATIQUE.

⑤7 Cet emballage notamment pour le transport d'objets dans un réseau pneumatique, comportant un sac (2) réalisé en matière plastique soudée et présentant une ouverture (6) obturable par un volet rabattable pré-encollé (7), est caractérisé en ce que chaque extrémité du sac (2) comporte un soufflet (3, 4) et en ce que l'ouverture obturable (6) est ménagée sur l'une des faces du sac.



FR 2 876 679 - A1



La présente invention concerne un emballage notamment pour le transport d'objets.

Plus particulièrement, l'invention se rapporte à un emballage notamment pour le transport d'objets tels que des fonds se présentant par exemple sous la forme de billets, dans un réseau pneumatique.

La demanderesse a déjà proposé dans le document EP A 0 664 264, un emballage de ce type qui comporte un sac réalisé en matière plastique soudée et comportant une ouverture obturable par un volet rabattable pré-encollé et sur au moins une face de ce sac, une poche de propulsion de cet emballage par l'air comprimé du réseau.

De tels emballages trouvent de nombreuses applications par exemple dans des grandes surfaces entre les caisses et un local de réception des fonds.

Il a été démontré que l'utilisation d'une poche de propulsion sur chaque face du sac permettait d'obtenir un transport très fiable.

D'autres applications de ces emballages ont été envisagées.

C'est ainsi par exemple que de tels emballages et de tels réseaux peuvent également être utilisés par exemple dans des hôpitaux pour assurer le transport d'objets tels que par exemple des prélèvements sanguins ou autres, entre un local de prélèvement et un local d'analyse.

Il convient alors que l'emballage présente une très bonne étanchéité.

A cet effet, la demanderesse a également proposé que le sac comporte sur sa périphérie deux lignes de soudure et qu'à proximité de son ouverture, l'une de ces lignes s'étende le long du bord du sac et l'autre soit inclinée à partir de ce bord du sac vers l'intérieur de celui-ci, afin de délimiter l'ouverture de ce sac.

Cependant, ces sacs présentent un certain nombre d'inconvénients, notamment en raison de la présence des poches de propulsion qui sont relativement difficiles et coûteuses à réaliser et qui, dans certains cas, ne fonctionnent pas correctement.

Le but de l'invention est donc de résoudre ces problèmes.

A cet effet, l'invention a pour objet un emballage notamment pour le transport d'objets dans un réseau pneumatique, comportant un sac réalisé en

matière plastique soudée et présentant une ouverture obturable par un volet rabattable pré-encollé, caractérisé en ce que chaque extrémité du sac comporte un soufflet et en ce que l'ouverture obturable est ménagée sur l'une des faces du sac.

5                    Suivant d'autres caractéristiques de l'invention :

- le sac comporte sur sa périphérie deux lignes de soudure dont l'une s'étend le long du bord du sac et dont l'autre, à proximité de l'ouverture du sac, est inclinée à partir de ce bord vers l'intérieur du sac afin de délimiter l'ouverture de celui-ci.

10                    L'invention sera mieux comprise avec la description qui va suivre, donnée uniquement à titre d'exemple, et faite en se référant au dessin annexé, qui représente une vue schématique de côté en coupe d'un exemple de réalisation d'un emballage selon l'invention.

15                    On a en effet illustré sur cette figure, un emballage notamment pour le transport d'objets tels que des prélèvements médicaux, dans un réseau pneumatique implanté par exemple dans un hôpital ou autre.

Cet emballage est désigné par la référence générale 1 et comporte un sac désigné par la référence générale 2 réalisé en matière plastique soudée.

20                    Ce sac présente à ses extrémités des soufflets qui sont désignés par les références 3 et 4 respectivement, à chacune de celles-ci.

De plus, l'une des faces du sac telle que par exemple la face 5, est munie d'une ouverture désignée par la référence générale 6, permettant d'introduire un ou plusieurs objets dans le sac afin d'assurer son transport dans le réseau.

25                    Cette ouverture est obturable par un volet pré-encollé de fermeture étanche du sac désigné par la référence générale 7, à l'aide par exemple d'un adhésif inviolable désigné par la référence générale 8.

A titre d'exemple, chaque soufflet peut présenter une profondeur de 60 mm pour une longueur totale de l'emballage comprise entre 260 et 280 mm.

30                    Ceci permet alors à ce sac, lorsqu'il est rempli avec des objets, de prendre une forme plus ou moins cylindrique et ainsi de circuler à l'intérieur du réseau pneumatique sans les poches prévues sur les emballages de l'état de la technique, dans la mesure où sa propulsion est assurée par la prise à l'air du réseau, des soufflets en position déployée.

Le fait d'avoir prévu un soufflet à chaque extrémité du sac permet également d'introduire celui-ci dans n'importe quel sens dans le réseau.

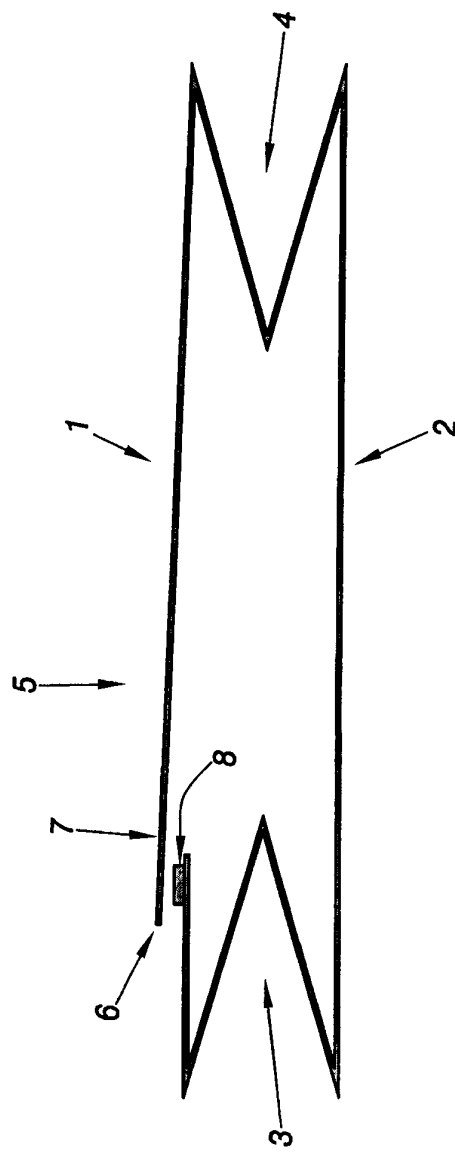
On conçoit alors que grâce à une telle structure, l'emballage selon l'invention est parfaitement adapté au transport d'objets tels que par exemple des  
5 prélèvements sanguins ou autres dans des réseaux pneumatiques implantés dans des hôpitaux, en raison de sa bonne étanchéité permettant d'éviter toute contamination du réseau en cas de problème au niveau de l'objet tel que par exemple rupture ou fuite.

### **REVENDICATIONS**

1. Emballage notamment pour le transport d'objets dans un réseau pneumatique, comportant un sac (2) réalisé en matière plastique soudée et  
5 présentant une ouverture (6) obturable par un volet rabattable pré-encollé (7), caractérisé en ce que chaque extrémité du sac (2) comporte un soufflet (3, 4) et en ce que l'ouverture obturable (6) est ménagée sur l'une des faces (5) du sac.

2. Emballage selon la revendication 1, caractérisé en ce que le sac (2) comporte sur sa périphérie deux lignes de soudure dont l'une s'étend le long du  
10 bord du sac et dont l'autre, à proximité de l'ouverture du sac, est inclinée à partir de ce bord vers l'intérieur du sac afin de délimiter l'ouverture de celui-ci.

1/1





**RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE**  
 établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement national

FA 659479  
 FR 0411099

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	US 4 552 269 A (CHANG ET AL) 12 novembre 1985 (1985-11-12)	1	B65G51/06
Y	* colonne 1, ligne 59 - colonne 2, ligne 9; figures 1,2 *	2	
X	US 6 106 153 A (TOSHIMA ET AL) 22 août 2000 (2000-08-22)	1	
Y	* colonne 2, ligne 50 - colonne 4, ligne 43; figures 1-4 *	2	
X	PATENT ABSTRACTS OF JAPAN vol. 2002, no. 06, 4 juin 2002 (2002-06-04) -& JP 2002 037280 A (DAIWA GRAVURE CO LTD), 6 février 2002 (2002-02-06) * abrégé; figures 1-11 *	1	
Y	PATENT ABSTRACTS OF JAPAN vol. 2003, no. 12, 5 décembre 2003 (2003-12-05) -& JP 2004 136979 A (HOUSEKI PLANNING:KK; INOUE MASAO), 13 mai 2004 (2004-05-13) * abrégé; figure 4 *	2	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (Int.CL.7)
A	PATENT ABSTRACTS OF JAPAN vol. 2002, no. 10, 10 octobre 2002 (2002-10-10) -& JP 2002 166946 A (ISHIZAKI SHIZAI KK), 11 juin 2002 (2002-06-11) * abrégé; figures 1-4 *	1,2	B65D B65G
A	PATENT ABSTRACTS OF JAPAN vol. 2003, no. 11, 5 novembre 2003 (2003-11-05) -& JP 2003 200946 A (ISHIKAWA KK), 15 juillet 2003 (2003-07-15) * abrégé; figures 3,5 *	1,2	
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
10 juin 2005		Fitterer, J	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons ..... & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

2  
EPO FORM 1503 12.99 (P04C14)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0411099 FA 659479**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 10-06-2005

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 4552269 A	12-11-1985	WO 8702645 A1	07-05-1987
		EP 0247031 A1	02-12-1987
		GB 2189461 A ,B	28-10-1987
-----			
US 6106153 A	22-08-2000	JP 10338244 A	22-12-1998
		DE 69807012 D1	12-09-2002
		DE 69807012 T2	03-04-2003
		DE 69822231 D1	08-04-2004
		DE 69822231 T2	24-02-2005
		EP 1110878 A1	27-06-2001
		EP 0882657 A1	09-12-1998
		US 6254519 B1	03-07-2001
-----			
JP 2002037280 A	06-02-2002	AUCUN	
-----			
JP 2004136979 A	13-05-2004	AUCUN	
-----			
JP 2002166946 A	11-06-2002	JP 3437829 B2	18-08-2003
-----			
JP 2003200946 A	15-07-2003	AUCUN	
-----			